

ACTIVITES EN SALLE

Par mesure d'hygiène :

- Changement de chaussures obligatoire avant d'entrer dans la salle, au profit des chaussures utilisées dans la salle de gymnastique qui doivent être sèches et propres.
- Une serviette personnelle est demandée pour mettre sur les tapis de sol.

- Se munir d'une bouteille d'eau pour s'hydrater pendant le cours.
- Le matériel appartenant à l'Association doit être rangé à la fin du cours dans le local prévu à cet effet.
- Les cours se font sous l'autorité d'un animateur.
- Les participants doivent suivre les indications de l'animateur en charge du cours
- En fonction des disponibilités des animateurs, des salles ou pour toute raison valable, les cours peuvent être annulés ou déplacés.
- S'abstenir de participer en cas d'état grippal ou similaire